

7 Ma carte Corporate prépayée a-t-elle une durée de vie limitée ?

Oui. La date de fin de validité de votre carte Corporate prépayée est inscrite sur l'avant de votre carte (exemple : 09/10 signifie que votre carte est utilisable jusqu'en septembre 2010).

Si votre carte Corporate prépayée ne fonctionne plus (problème technique, dysfonctionnement, etc.), contactez également votre entreprise pour demander la refabrication de votre carte si nécessaire.

8 Conseils d'utilisation

Voici quelques conseils pratiques pour profiter au mieux et en toute sécurité de votre carte Corporate prépayée :

■ Avant chaque utilisation de votre carte Corporate prépayée, vérifiez toujours que son solde est suffisant. En effet, la carte Corporate prépayée est une carte à « autorisation systématique », c'est-à-dire qu'à chaque paiement ou retrait, une autorisation est demandée pour vérifier que le montant de l'achat ou du retrait est bien disponible sur la carte. Si ce n'est pas le cas, votre paiement ou votre retrait sera refusé.

■ Utilisation de la carte dans les distributeurs automatiques de carburant et dans certains automates particuliers (location DVD, etc.) : le solde de votre carte pourra être débité provisoirement d'un montant supérieur à la valeur réelle de la transaction. Le montant disponible sur votre carte (celui qui vous sera communiqué si vous consultez votre solde) sera temporairement inférieur au montant réel. Cette situation dure en général 48 h. Après ce délai, le montant disponible sur la carte revient à son niveau réel.

Nous vous souhaitons
une bonne utilisation
de votre carte Corporate prépayée.

carte corporate prépayée

MODE D'EMPLOI

Service carte Corporate prépayée
Natixis
BP 4
75060 Paris Cedex 02 France

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 4 653 020 308,80 euros
542 044 524 RCS Paris
TVA : FR 73 542 044 524

1 A quoi servent le code confidentiel et le mot de passe multimédia de ma carte Corporate prépayée ?

Important: ces 2 codes sont strictement confidentiels. Vous ne devez donc les communiquer à personne, même si quelqu'un vous le demande.

■ Code confidentiel : c'est le **code à 4 chiffres** que vous avez reçu par courrier sécurisé. Il faudra le composer pour utiliser votre carte lors de vos retraits d'espèces aux Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) et pour tous vos paiements chez les commerçants.

■ Mot de passe multimédia : c'est le **code à 6 chiffres** qui figure sur ce même courrier sécurisé. Il sert à vous connecter au serveur vocal et au site Internet pour consulter votre solde et vos opérations.

2 Comment activer ma carte Corporate prépayée avant la 1^{re} utilisation en paiement ?

Vous avez trois possibilités pour activer votre carte :

■ La plus simple et la plus pratique : dès votre premier retrait d'espèces à un distributeur de billets (DAB), votre carte sera active et utilisable en paiement.

■ Par Internet : munissez-vous de votre numéro de carte (à 16 chiffres) et de votre mot de passe multimédia (à 6 chiffres) pour vous connecter sur le site Internet dédié à votre carte Corporate prépayée : <https://my.prepaid-anywhere.fr>.

Un conseil: enregistrez l'adresse de ce site dans vos favoris Internet pour y accéder plus rapidement lors de vos prochaines connexions.

■ Par téléphone : munissez-vous également de votre numéro de carte et de votre mot de passe multimédia pour vous identifier sur le serveur vocal dédié à votre carte Corporate prépayée.

Reportez-vous au paragraphe 5 (« Comment savoir ce qu'il me reste sur ma carte Corporate prépayée et suivre mes dépenses ? ») pour plus de détails.

3 Où utiliser ma carte Corporate prépayée ?

Une fois la carte activée, c'est très simple. Vous pouvez l'utiliser :

■ Pour payer un achat chez un commerçant dans les pays définis par votre entreprise : il suffit d'insérer votre carte dans le terminal du commerçant et de taper votre code confidentiel à 4 chiffres (nous vous rappelons que ce code est strictement confidentiel et ne doit pas être donné au commerçant).

■ Pour retirer des espèces à un distributeur de billets (DAB) si votre entreprise a choisi d'offrir cette possibilité : comme pour un paiement, il suffit d'insérer votre carte dans le DAB, de taper votre code confidentiel à 4 chiffres et de choisir le montant que vous voulez retirer.

■ Attention, votre carte Corporate prépayée n'est pas utilisable :

- dans les pays autres que ceux spécifiés par votre entreprise ;
- en vente à distance (paiement sur Internet ou par téléphone), sauf si votre entreprise a choisi d'offrir cette possibilité ;
- dans certains automates (péages d'autoroutes, etc.).

4 Ma carte Corporate prépayée est-elle limitée ?

Oui, son utilisation est toujours limitée au montant chargé par votre entreprise. Vous ne pouvez pas payer ou retirer plus que le solde disponible restant sur votre carte.

5 Comment savoir ce qu'il me reste sur ma carte Corporate prépayée et suivre mes dépenses ?

Vous avez 2 moyens pour cela :

■ Par Internet : connectez-vous sur le site Internet <https://my.prepaid-anywhere.fr> puis tapez les 16 chiffres de votre carte Corporate prépayée + votre mot de passe multimédia à 6 chiffres ; vous avez alors accès à toutes les informations relatives à votre carte (solde restant, dernières opérations, etc.).

■ Par téléphone : appelez le serveur vocal au **0892.01.01.92** (0,34 € TTC/min) et identifiez-vous avec les 16 chiffres de votre carte Corporate prépayée + votre mot de passe multimédia à 6 chiffres.

6 Que dois-je faire en cas de perte ou de vol de ma carte Corporate prépayée ?

Appelez immédiatement le **01.77.86.24.24** depuis la France (prix d'un appel local) ou le **0033.177.862.424** depuis l'étranger pour mettre votre carte en opposition et la rendre inutilisable. Puis contactez votre entreprise pour demander la fabrication éventuelle d'une nouvelle carte.

Important: notez votre numéro de carte (les 16 chiffres commençant par 4562) et gardez-le soigneusement dans un endroit sûr ; il pourrait vous être utile en cas de perte ou de vol de votre carte pour faire opposition.